

# ECHO-GLAINOIS



Bulletin Municipal  
*Bulletin Municipal*  
n° 78

Janvier - Février - Mars 2016

*À la Chapelle Glain,  
des commerces de qualité  
à votre service !*



## *Sommaire*

- VIE MUNICIPALE ..... 2
- VIE PRATIQUE ..... 4
- ÉTAT CIVIL ..... 7
- VIE ASSOCIATIVE ..... 8



# VIE MUNICIPALE

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2016

### ➤ VOTE DES SUBVENTIONS 2016

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :  
- décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2016 :

ASSOCIATIONS	Montant 2016 en euros
ATELIER PECHE NATURE DE LA BREME DU DON	155.00
OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS	421.00 (0.5 € X 842 habitants)
CAV-USG FOOTBALL	750.00
COMITE ASSOCIATIF GLAINOIS	470.00
ANIMATION RURALE GLAINOISE	200.00
ASSOCIATION INTER CANTONALE MAINTIEN A DOMICILE MOISDON	51.00 (0,06 par habitant)
RESTAURANT DU COEUR	150.00
ADAPEI SECTION CHATEAUBRIANT	50.00

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2016

### ➤ ACQUISITION D'UN VÉHICULE COMMUNAL

#### 1- Accident du 2 février 2016

##### *Exposé :*

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les agents techniques communaux ont été victimes d'un accident de la circulation avec leur véhicule communal Renault Master et un véhicule de la société Diais de Châteaubriant.

Le véhicule communal, un véhicule Renault Master Confort immatriculé CY-825-PS, a été expertisé par LG2D (à la demande des assurances Groupama Loire-Bretagne) le 4 février 2016. L'expert a conclu que le véhicule communal était irréparable et a été évalué à la somme de 15 000.00 € H.T. La commune pourra récupérer la benne qui sera déposée par IDRA d'Erbray (montant 3 242.05 € H.T. et 3 890.46 € T.T.C.) montant pris en charge par l'assureur Groupama.

#### 2- Achat d'un nouveau véhicule

##### *Exposé :*

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, suite à l'accident de service survenu le 2 février 2016, le cabinet d'expertise LG2D a conclu que le véhicule était irréparable. L'achat d'un nouveau véhicule est donc indispensable pour permettre aux agents techniques d'effectuer leurs différentes tâches. Monsieur le Maire propose l'achat d'un nouveau véhicule auprès du garage Renault Sadac de Châteaubriant pour un montant H.T. de 21 831,92 € H.T. et 26 095,15 € T.T.C.

##### *Décision :*

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'acquérir un véhicule neuf Master Chassis simple cabine puissance 8 chevaux auprès du garage Renault Sadac de Châteaubriant pour un montant H.T. de 21 831,92 € H.T. et 26 095,15 € T.T.C.

Le financement du véhicule sera inscrit au budget primitif 2016 au compte 2182.

Mr le Maire est autorisé à signer tout document se rapportant à cet achat.

## ➤ LOCATION D'UN VEHICULE BENNE IVECO AUPRES DE NEW LOC CHATEAUBRIANT

Mr le Maire propose au Conseil Municipal, en attendant la livraison du nouveau véhicule (délai de livraison : 2 mois et demi), de louer un véhicule benne Iveco auprès de New Loc Châteaubriant du 22 février 2016 au 22 avril 2016 inclus.

### *Décision :*

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de louer un véhicule benne Iveco auprès de New Loc Châteaubriant du 22 février 2016 au 22 avril 2016 inclus.

## ➤ LA POSTE

Mr le Maire donne le compte rendu de la réunion du mardi 9 février 2016 avec Mr ROUX et Mme BOUCARD de la Poste au sujet de l'évolution du bureau de Poste de la commune de la Chapelle-Glain.

Mr ROUX fait le constat d'une baisse d'activité d'année en année du bureau de poste de la commune de la Chapelle-Glain, qui s'explique par des changements de mode de consommation de sa clientèle :

- . utilisation de l'offre multi-canal : distributeurs de billets, services en ligne via internet,
- . demande d'un deuxième passage du facteur pour remise des colis et objets recommandés qui ont fait l'objet d'une première présentation infructueuse,
- . expédition de colis à partir de la boîte aux lettres du client,
- . accès aux services de la Poste sur le lieu de travail,
- . retraits de colis en points relais-commerçants.

Aussi, la Poste propose une évolution de sa présence, sous la forme d'une mutualisation :

- . soit avec un commerçant (Poste Relais),
- . soit avec la mairie avec la mise en place d'une Agence Postale Communale (la proposition d'un facteur guichetier est abandonnée par la Poste).

L'agence postale communale est tenue par un agent communal dans les locaux municipaux, pour une ouverture au public déterminée par la commune. En contrepartie la Poste verse à la commune une indemnité mensuelle ( 1 127.00 € - base 2016), forme et anime l'Agent (convention entre la commune et la Poste). Un partenariat est conclu pour une durée de 9 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction pour la même durée.

Pour une installation d'une agence postale dans les locaux de la mairie une prime d'installation est versée par la Poste (3 381 €). La Poste peut aussi participer au co-financement des travaux de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment administratif (mairie, poste) pour un montant estimatif de 20 000 €.

Le Conseil Municipal devra prendre une délibération en mars 2016 pour donner son accord pour la mise en place d'une agence postale dans ses nouveaux locaux.

L'agence postale pourra être mise en place en septembre 2017 à l'achèvement des travaux de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment communal en locaux administratifs.

### *Décision :*

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal prend acte du dossier de la Poste. Le Conseil Municipal prendra sa décision au cours de sa réunion de mars 2016.

## ➤ PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (forfait communal) DES CLASSES ELEMENTAIRES ET MATERNELLES DE L'ECOLE PRIVÉE NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR DE LA CHAPELLE-GLAIN AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE 2016

Vu la convention de forfait communal en date du 29 août 2011 conclue entre la commune de la Chapelle-Glain , l'Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique (O.G.E.C.) et le Chef d'Etablissement, de l'Ecole Privée Notre Dame du Sacré Cœur, définissant les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et maternelles de l'Ecole Privée Notre Dame du Sacré Cœur par la commune de la Chapelle-Glain, ce financement constituant le forfait communal,

Vu l'article 3 de la convention de forfait communal qui fixe le montant de la participation communale au titre de l'année civile en cours,

### *Décision :*

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- maintient le montant de la participation communale 2015 au titre de l'année 2016 c'est-à-dire 530 € (cinq cent trente euros) par élève.

## ➤ FOURNITURES SCOLAIRES 2016

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- fixe à 22 € (vingt-deux euros) par élève âgé de moins de 16 ans ou ayant 16 ans dans l'année, scolarisé en primaire, secondaire ou technique, le montant de la participation annuelle de la commune aux fournitures scolaires.

## ➤ CANTINE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accorde à l'OGEC la Glainoise une subvention exceptionnelle de 1 800 € pour le fonctionnement de la cantine scolaire pour l'année 2016.

# VIE PRATIQUE

## BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque est ouverte :

- Le mercredi de 10h à 12h
- Le jeudi de 16h à 17h30
- Le samedi de 10h à 11h15
- Le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 10h45 à 11h30

*A l'occasion de la « FETE DES BIBLIOTHEQUES » qui aura lieu en avril 2017 ;*

Nous recherchons des photos et vidéos de la commune afin de réaliser une exposition de La Chapelle-Glain d'hier à aujourd'hui (exemples : photos des rues de la commune, processions, le marguillage, manifestations associatives, kermesses, école, la fanfare, film au château, ancien cinéma, courses de chevaux, baptême de l'air, concert au château, tournois inter quartiers, le théâtre....)

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration à ce projet

Les photos pourront être déposées à la mairie sous enveloppe avec le nom du propriétaire Elles seront rendues rapidement après copie.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL TRANSPORTS COLLECTIFS

### Inscription entre le 1<sup>er</sup> Mai et le 15 Juin 2016

Pas besoin de photo

Pour les nouveaux élèves :

- = Inscription en ligne sur le site du Conseil Général – [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)
- = Ou fiche inscription à retirer à la mairie de son domicile

Pour les réinscriptions

- = Inscription en ligne sur le site du Conseil Général – [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr) avec les codes d'identifiants, transmis par courrier au domicile.
- = Ou retour de la fiche de réinscription reçue par courrier, au Syndicat des transports collectifs.

Toute inscription après le 10 juillet 2016 n'est possible que dans la limite des places disponibles sur les itinéraires établis et entraîne une majoration d'un montant de 20 € par famille pour frais de dossier.

## ÉCOLE NOTRE DAME DU SACRÉ-CŒUR - INSCRIPTIONS RENTRÉE SEPTEMBRE 2016

Les inscriptions à l'école Notre Dame du Sacré Cœur pour l'année scolaire 2016/2017 peuvent se faire dès maintenant pour les enfants nés en 2013. La Directrice se tient à la disposition des parents pour prendre rendez-vous par téléphone au 02.40.55.58.79



## DECHETTERIES

Depuis le lundi 30 mars 2016 et jusqu'au 31 octobre 2016, les déchetteries de la Communauté de Communes du Castelbriantais sont passées en horaires d'été.

	CHATEAUBRIANT	SOUDAN	PETIT AUVERNE	ROUGE
Lundi		14h – 19h		14h – 19h 9h – 12h
Mardi		14h – 19h		
Mercredi		14h – 19h	14h – 19h	9h – 12h 14h – 19h
Jeudi		14h – 19h		
Vendredi		14h – 19h		14h – 19h
Samedi	9h – 12h	14h – 18h	9h – 12h	14h – 18h 9h – 12h

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans et avant la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la Mairie leur remet une attestation de recensement.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

## CONTRE LES CAMBRIOLAGES ? AYEZ LES BONS REFLEXES

Protéger son domicile, participer à la prévention des cambriolages et prévenir en cas de présence suspecte. De même, la plus grande vigilance est recommandée quant aux personnes se présentant à la porte de votre domicile. Des individus ayant récemment commis des cambriolages en se faisant passer pour de faux agents des eaux sur le territoire Castelbriantais, il est rappelé de s'assurer de l'identité des personnes avant d'autoriser l'accès au domicile.

**Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, composez le 17 ou le 112**

## VOTRE CPAM VOUS INFORME

### Des tarifs sans dépassements d'honoraires avec l'aide au paiement d'une complémentaire santé

Pour protéger votre santé et celle de votre foyer, la CPAM de la Loire-Atlantique peut vous accorder une aide pour financer une partie de votre complémentaire santé et réduire ainsi les dépenses restant à votre charge.

L'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) vous permet de bénéficier :

- > de la prise en charge d'une partie de votre cotisation annuelle à un contrat de complémentaire santé sélectionné parmi une liste d'organismes choisis pour leur rapport qualité/prix (liste des offres sur [ameli.fr](http://ameli.fr)),
- > de tarifs sans dépassements pour vos consultations médicales, quel que soit le médecin que vous choisissiez, même s'il pratique les honoraires libres (secteur 2).

Pour faire valoir vos droits auprès des médecins, vous recevez une attestation de tiers-payant social lorsque vous êtes bénéficiaire de l'ACS.

Lors de vos prochaines consultations, pensez à présenter cette attestation au médecin traitant ainsi qu'aux médecins spécialistes vers lesquels vous pouvez être orienté, afin d'éviter d'avoir à régler des dépassements d'honoraires.

Retrouvez toutes les informations sur l'aide au paiement d'une complémentaire santé sur le site [www.ameli.fr/simulateur-droits](http://www.ameli.fr/simulateur-droits). Vous n'avez pas encore votre compte ameli ? Créez-le dès maintenant, c'est rapide, simple et pratique ! rendez-vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), rubrique « Mon compte ».

## COMMENT ACCOMPAGNER LES PERSONNES AGEES ET LEUR ENTOURAGE

Le Guide Bien vieillir en Loire-Atlantique est une aide à l'information et à l'orientation des personnes âgées. Il est construit autour des besoins des personnes âgées et des questions courantes qu'elles se posent, seules ou en famille. Pour aujourd'hui ou pour demain, ce guide permet de découvrir les possibilités qui sont offertes en Loire-Atlantique. Etre à l'écoute de tous, c'est la volonté du Département.



*Le guide Bien Vieillir est téléchargeable sur [loire-atlantique.fr/bien\\_vieillir](http://loire-atlantique.fr/bien_vieillir)*

*Vous souhaitez recevoir des exemplaires de ce guide, contacter le 02 40 99 16 90*

## RELAIS ACCUEIL PROXIMITÉ

« Le RAP, ses bénévoles et ses salariés, ont repris, dans un esprit de convivialité et avec dynamisme, leurs activités et services en septembre. Situé sur la commune du Petit Auverné - au cœur des anciens cantons de Moisdon-la rivière et St Julien de Vouvantes (10 communes) – c'est un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil et de rencontre pour les habitants des communes concernées. Les salariées et bénévoles de l'association vous accueillent pour échanger, vous orienter et répondre à vos préoccupations du quotidien.

Pour la saison 2015-2016, les ateliers se poursuivent avec quelques nouveautés :

- un atelier cuisine supplémentaire « de réception » proposée par Georgette RETIF, en complément de la cuisine gastronomique de Gérard Ameline, et l'atelier plus familial - de Marie-Madeleine CADOT et Maryvonne BOMPOL.

- A chaque vacance, Charlotte propose de retrouver parents et enfants pour cuisiner ensemble et découvrir les goûts et les couleurs des produits frais et de saison autour d'un repas équilibré.

- la sophrologie se poursuit sous la forme de cours hebdomadaires avec notre professeur diplômée Geneviève Glémin. La sophrologie permet de retrouver une harmonie entre le corps et l'esprit. Elle ne demande pas d'aptitude physique particulière et s'adapte aux possibilités de chacun.

Le RAP poursuit son service de Transport Solidaire - pour lequel il recherche toujours des bénévoles (particulièrement sur la Chapelle-Glain et St Julien de Vouvantes).

En complément, il est proposé de valoriser le covoiturage entre habitants du territoire. Pour faciliter ces contacts, le RAP s'associe au site de covoiturage du département (lien du site : <http://covoiturage.loire-atlantique.fr>) en proposant une communauté de covoiturage « RAP » - à découvrir sur notre site internet.

Le RAP se veut au plus près de vous et vous sollicitera dans le courant de l'année pour mieux connaître vos attentes. Ce sera l'occasion de nous rencontrer et de mieux nous connaître.

Vous avez du temps, des savoirs-faire, vous souhaitez vous investir, proposer des idées, donner un coup de main, rencontrer de nouvelles personnes ? N'hésitez pas à franchir les portes du Relais Accueil Proximité.

Accueil et information au Petit Auverné du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h - le vendredi jusqu'à 16h. (uniquement le matin pendant les vacances scolaires). Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 02-40-55-59-32 ou par courriel à [rap.relais-accueil-proximite@orange.fr](mailto:rap.relais-accueil-proximite@orange.fr)



### Relais Accueil Proximité

Manoir de la Renaudière 7, rue Sophie trébuchet 44670 Petit Auverné

Site Internet : [www.rap-relais-accueil-proximite@orange.fr](http://www.rap-relais-accueil-proximite@orange.fr)

## SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

### POUR QUI

Pour des personnes adultes de plus de 60 ans malades ou dépendantes, et pour des personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques

### POUR QUOI

Pour assurer des soins infirmiers et des soins d'hygiène à domicile aux personnes atteintes par une diminution de leurs capacités physiques et/ou psychiques (soins d'hygiène et de confort, aide au lever et au coucher, surveillance cutanée, prévention d'escarres...)

### QUI FAIT LA DEMANDE

Soit le médecin traitant, la famille, l'infirmier libéral, le CLIC, le service hospitalier, le service d'aide à domicile...

### LES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Soins pris en charge à 100% par les caisses d'assurance maladie, sur prescription médicale

### DES SOINS DE QUALITE

Soins assurés par des aides-soignantes diplômées sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, et d'une infirmière adjointe

Les soins infirmiers techniques (injections, pansements) sont assurés par les infirmiers libéraux

Le SSIAD s'inscrit dans une démarche permanente de qualité (formations, dossiers de soins, besoins du patient analysés à l'admission et réévalués, collaboration avec les autres professionnels...)

### LES GROUPES DE PAROLE POUR LES AIDANTS

Rencontres animées tous les 2 mois par une psychologue pour permettre aux aidants d'échanger sur les difficultés rencontrées au quotidien, et de profiter d'un moment de répit

Ces groupes de parole sont financés par la CARSAT et le CONSEIL GENERAL

### LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

L'association AMD, qui gère le SSIAD, propose tout au long de l'année des animations collectives (loto et visite des Jardins d'Agnès en 2015) et des activités individuelles pour les patients (sorties cinéma, jeux de mémoire, visites de lieux...)

### CONTACT

35,rue de Bel Air à Moisdon la Rivière 02 40 07 59 91

## ADMR

L'association ADMR de Saint-Mars-la-Jaille propose aux communes du secteur des services de proximité. Elle accompagne le projet de vie des personnes et familles depuis 70 ans. 7 décennies de proximité et plus seulement en milieu rural. En Loire-Atlantique, elle intervient également en milieu urbain, à Nantes et Saint-Nazaire.

N'hésitez pas à contacter l'association de Saint-Mars-La-Jaille à la Maison des Services du Pays d'Ancenis-12, place de l'église- 44540 SAINT-MARS-LA-JAILLE.

Tél : 02.40.09.59.62 Mail : [paysdancenis@fed44.admr.org](mailto:paysdancenis@fed44.admr.org)

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES

- **BOURDEL** Mylla née le 06/03/2016 à CHATEAUBRIANT – La Jutais
- **COLIN** Cassidy née le 19/03/2016 à CHATEAUBRIANT – 17 rue Principale

### DÉCES

- **SIBIGLIA** Victor décédé le 02/01/2016 à NANTES – 74 ans
- **MÉNARD née DELANOË** Gabrielle décédée le 23/02/2016 à ST-JULIEN-DE-VOUVANTES – 91 ans
- **PALIERNE** Henri décédé le 03/03/2016 à NANTES – 68 ans

# VIE ASSOCIATIVE

## ECOLE NOTRE DAME DU SACRÉ COEUR

La nouvelle composition des bureaux de l'OGEC et l'APEL

### **Bureau OGEC**

Présidente : Élodie BLIVET

Trésorière : Fabienne GUÉRITEAU

Vice-trésorière : Sandrine PLOTEAU

Secrétaire : Noémie CHOTARD

**Membres élus** : Catherine GUYON, Aurélie MOREAU, Stéphanie DUPONT, Sigrid DUPONT, Lionel MOREAU

### **Bureau APEL**

Présidente : Élodie MOSSET

Vice-président : Maxime GOUSSEAU

Trésorière : Alexandra FOUGERE

Secrétaire : Noémie CHOTARD

**Membres élus** : Céline GAUGUET, Emmanuel COLIN

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié qui compte cette année 104 adhérents a tenu son assemblée générale le jeudi 4 février 2016 où 64 personnes étaient présentes.

Après l'élection de 2 nouveaux membres du bureau : **Claude BIDE**T et **Thérèse BELLANGER**.

### **Le bureau se compose ainsi :**

Présidente : Monique BELOUARD

Vice-Président : Jean-Pierre MAINFROID

Secrétaire : Michelle SUTEAU

Secrétaire adjoint : Claude BIDET

Trésorière : Nicole BOURDEL

Trésorière adjointe : Marie-Thérèse HUARD

**Membres** : Elisabeth BECHNIK ; Paulette DUGUÉ ; Gilbert LOREND ; Fernand MOREAU ; Thérèse SERRAUD ; Thérèse BELLANGER.

### **OUVERT A TOUS**

*Afin de profiter des aménagements de la commune, à partir de début avril, les mardis et vendredis vers 15h30 jeux de boules et palets « rue de l'école ».*

## DATES A RETENIR

- **1er mai** : Tournoi de foot des jeunes à Saint-Julien
- **05 mai** : Tournoi de foot des séniors à La Chapelle-Glain
- **18 et 19 juin** : Fête communale et kermesse au plan d'eau
- **21 juillet** : Pique-nique du Club de l'Amitié
- **31 juillet** : Concours de palets au plan d'eau organisé par le foyer des jeunes

\*\*\*\*\*

*Pour le prochain bulletin municipal, vos articles sont à déposer  
avant le 15 juin 2016  
Au secrétariat de la Mairie ou par mail : [communelachapelleglain@wanadoo.fr](mailto:communelachapelleglain@wanadoo.fr)*